VENTES A L'ENCAN

VENTES AL'ENOAN.

Baccich & de Montluzin.

Propriétés Améliorées et de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Succession de Mme Juliana Feltz, veuve de Otto F. Theisman-No 88,051, Cour Civile de District, Division A. A L'ENCAN, JEUDI, LE 21 AVRIL, 1910, A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

R. J. Kennedy.

AMMONUM JUDICIAIRE

HUIT (8) LOTS DE TERRE DANS LE DEUXIEME ILET DE L'AVENUE GENTILLY,

Coin des Rues Castiglione et Clay.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dennis Sheen.

In VERTUd'un ordre de l'Honorab'e Cour L'Universe de District pour la parolese d'Ordens. Division A. dans l'affaire de la succession de Dennis Shoen. No 91.702 du dossier de ladite Cour. ledit ordre daté et signé du 24 lèvrier 1910, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur. l'offrérai en vente à l'enchere publique. à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rne Baronne- JEUDI, le 31 mars 1910, à midi, la propriété foncière décurte somme suit—

Une certaine étendue de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et tous les droits voies, privilènges, exervitudes et avantages y appartemant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant deux arpents de face à in rue St-Claude sur la diédu 30 juin 1909.

Troisième District de cette ville, et meaurant deux arpents de face à la rue S. Claude sur soixante-cinq et 82,100 d'arpents plus on moine en profondeur, bornée au dessue par des terres autrefois appartenant à Gourdain, et au-leesous par des terres autrefois appartenant à A. Castaing. Le location et description de ladité étende de terre sont plus complètement démontrées sur un plan ou devis dressé par Arthur de Armas, alors député, voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, 15, 16 et 17 novembre 1884; d'après lequel l'encolgnure supérieure est identifiés par une borne ou piquet au po.nt marqué par la lettre A et de là s'étendant su long de la rue Bons. En fants (maintenant rue St. Ulaude) une distance de trois cent soixante-quatorse piede

rance de trois cent soixante-quatorse piede cance de trois cent soixante-quatorse piede cinq pouces et six lignes à une borne ou biquet au point marqué per la lettre B, lequel dit point B est sur la ligne du centre de prolongation de la rue Andry et la ligne de berne de la propriété autrefois appartenant à Gourdain est démostré par dira piquets ou marche de

la propriété autréfels appartenant à Gourdain est démoutré par cinq piquets ou marque de borne placés à cinq cents pieds de distance aux points marqués A. C. D. G. et le la ligne de borne laquelle sépare l'étendue vendue de la propriété autrefeis appartenant à A. Castaing, est démontrée par cinq piquets on marques de borne placés à cinq cente pieds de distance à des points marqués B. E. F. H. et E. la ligne formée comme cela étant

A Midi, a la Bourse des Propriétés Foncières, la Bourse des Propriétés Foncières, la Bourse des Propriétés Foncières, la Racone bail à \$40 par mois insequ'an 20 control de deux ordres de il Bonorable la Cour Civile de District un daté du ler mars 1910, donné par l'Honorable W. B. Simmerville, igne de la Division D. agiasant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, igne de la Division A. la lors abbest. dans le dis Division A. alors absent dans le dis Division A. alors absent dans le Monorable de District. et l'autre ordre daté du 9 mars 1910, accordant dans ladite affaire par ledit Hon. T. C. W. Ellis, igne de la Division A. Je vendrai, a l'enchére publique. al Bourse des Propriétés Foncières, 211 mars la Bourse de la Division A. Je vendrai, à l'enchére publique. Il propriété d'exprés d'artie, à sevolt—

1. Bept hinitémes de part indivise et indévise et indévise et l'année par le la mars le 190, accordant dans ladites finaires de l'année de l'année de la privaire de la Division A. Je vendrai, a l'enchére publique. Il propriété d'exprés d'artie, à sevolt—

1. Bept hinitémes de part indivise et indévise et l'année de l'année

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Pour effectuer un Partage Cottage Double de Choix

MMI JACQUES GODFROY, ET AL. VS. of are a in rue Castiglione sur nne profondeur et facede à in rue Clasy de cent dix pieda entre ignes égales et para iéles.

No 90 356—Cour Civile de District de la parouse d'Oricana, Division D.

DAR & J. KENNEDY. Encanteur—MER:

CERDI le 13 avril 1910 à la Bourse 1es

Proprietés Foncières. No 311 rue Baronne.

à midi, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement signe du 3 mars 1910, par l'Hon Gee. H. Théard, juye de la Cont

Uvile de District, paroisse d'Oricana. Division Et dans l'affaire ci-dissaus initiulée, je procédera à vendre a l'enchère publique, les proprietés aventres l'enchère publique, les proprietés d'ans l'elle No 2012, per l'enchère publique, l'enchère des l'enchère publique, l'enchère des le même district et let que la propriété cides et avantages y appartenant ou en départe de le même district et let que la propriété cides et Rosière, désigné par le No seize l'enchère l'enchère des l'enchères de l'enchères des l'enchères de l'enchères des l'enchères de l'enchères des l'enchères des l'enchères des l'enchères des Nos §23-§25 rue Clouet. Entre les rues Bourgogne et Dauphine. In re Joseph Martino va Nicole Martino et als No 91.170-Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, Division C. No 91.170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division C.

DAR ALBERT PAUL, Encanteur. Bureau I. No 311 rue Baronne — JEUDI, le 24 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertue le 14 février 1910 et signé en Cour ouverte le 14 février 1910 et signé en Cour ouverte le 18 février 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, iuge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. Division C. pour le compte de l'affaire ci-deseus intituiéeil sera vendu à l'enchère publique, à savoir.—
Un certain let de Lerre, ensemble avec les dévisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privièges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Faubourg Cloget, maintenant Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Bourgogne et Dauphine, désigné par le Ne Un sur un plan de L. Burgi daté du 14 juillet 1835 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien motaire, lequel dit lot mesurant en mesure américains trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Clouet entre les rues Craps (naintenant Bourgogne) et Grands Hommes (maintenant Bourgogne) et Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur cent vingt-sept pieds dix ponces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis Livre des Transferts.

ponces et quatre lignes de prolondeur entre lignes paralièles. Acquis Livre des Trans-ferte 23 folio 328. Les améliorations comprennent un joir cot-inge double aubdivisé en cinq grandes et une petite chambre de chaque côté, ensemble avec maison dans le fond, citerne, cour et al. avec maison dans le fond, citerne, ceur et al-lée pavées, près des écoles, églises et du mar-che Zengel, un voisinage bien habité. Pro-priété productive et de bons revenus. Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant William Renaudin, uotaire. L'ac-quéreur devant assumer les taxes de 1910. en pins et au-desus du montant de l'adjudica-

entee (11) sur le côté vers la rue Nelson et mourant trente-et-un pieds onze pouces de l'acce à la rue Clay sur cent cinquante pieds de profondeur, ledit lot étant No douze (12).

Troisième—Un certain lot de terre aitné dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No treize et moeurant trente leux pieds de face à la rue Clay sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ledit lot de terre est contigu au lot No 12 sur le côté vers la rue Nelson et est situé dans le fond des lots désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18 et est situé à une distance de cent dix pieds de l'enceignure des rues Castignions et Clay.

Quatrième—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dossus décrite, désigné par le numéro Quatrième—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dossus décrite. désigné par le numéro Quatrième—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dossus décrite. désigné par le numéro Quatrième—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dossus décrite. désigné par le numéro Quatrième—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dossus decrite une parde au l'étant au le distinct de l'acce de vente pardevant Félix J. Puignotaire, l'acce de vente pavdevant Félix J. Puignotaire, aux frais de l'acquéreur. Undépôt de dix pour cent exigé au mo-Asahel W. Cooper, avocat pour le deman deur. J. V. & L. V. Guillotte et B. B. Howard, vocate pour le défendeur. 20 fév-20 27-mars 6 13 20 24

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Frank Goothys.

No 90.859—Cour Civile de District.—Division D.

JEUDI, le 31 mars 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, lequel ordre est daté du 21 février 1910, je vendral à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnée comme suit:

Se l'octiains lote de terre, dans le Trosième District de cette rille, dans l'ilet No 23:30, berné par les rues Français. Touro, Ne Pins Ultra ou White, et Sere, lesquels lots sout désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 12, 25 et 26 sur un plan de Geo. de Armas, voyer, daté du 19 juillet 1907, lesquels lots mesurent comme suit: les lots 1 à 4 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue des Français et Ne 19 pieds de face à la rue des Français et Ne Pins Ultra ou White. Le lot No 12 mesure 34 pieds de face à la rue tere sur 128 pieds de profondeur, commençant à une distance de 137 pieds 11 pouces et à lignes de rues Teuro et Sere. Les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun 34 pieds de face à la rue Ne Pins Ultra ou White sur 128 pieds de profondeur. Le lot No 26 étant plus près de la rue des Français et ie lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la rue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Français et le lot No 25 étant plus près de la fue des Fra No 90.859—Cour Civile de District—Divi-

le 30 juin 1911, le 30 juin 1912, lous portant interêt au taux de six [6 0]0 pour cent par an de leur date jusqu'au palement, la balance comptant. L'acquéreur devant asseumer le paiement des taxes de 1910 au deseus et en plus du montant de son enchère et de dépuser ches l'exécuteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et en défaut de ce dit dépot, la propriété sera encore offerte en vente par l'encanteur. Les loyers de la propriété devant appartienir à la Succession, jusqu'à l'exécution de l'acte notarial la vente étant faite, sujette aux droits des locataires d'exploiter leurs récoltes actuelles une portion de cette propriété cet maintenant louée à des petits fermiers. L'acte de veute par d'exploiter leurs récoltes actuelles une portion de cette propriété est maintenant louée à des petits fermiers. L'acte de veute pardevaut Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur. pieds 11 ponces et à lignes de ladite rue Touro.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et
la balance il y en a en un an après la date
avec 8 pour cent d'intérêt, la portion du crédit
devant être démontrée par biliet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endoesé;
l'intérêt devant ocumencer de la date de l'adjudication, ledit biliet devant être garanti
par lien de vendeur et hypothèque sur-lapr priété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité,
incinant 10 0;0 d'honeraires d'avocat en
cas de procés pour non paiement à maturité,
l'acquéreur devant payer au desens et en plus
de son enchère les taxes de l'année 1910 et
pour l'acte de vente parsévant Busaière
Rouen, notaire, et déposer 10 pour cent du
prix d'achat au moment de l'adjudication, ches
GEO. ST-PAUL, Encanteur.
317 rue Carondelet
Oecar Schreiber, avocat.
27 fév—27—mars 6 13 20 27 31

ANNONUES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE GHERRIF. ANNONOE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de Menbles assertie de maison, etc. Ferdinand Roth ve Mme Eleonora Baquie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-reisse d'Oriena. No 92,485—En vertu d'un writ de fieri favias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, dams l'affaire di-deseus intitulés, le procèderai à la vente à l'enobère publique, sur les lleux ci-après désignés, MER-CREDI, le 30 mars 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété di-après déorite, à savoir— A mon entrepôt, rue Ste-Anne, antre les rues Royals et Chartres.

Un grand assortiment de membles de maison et installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.
Saini dans l'affaire gi-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS ENOP,
Shérif civil de la paretere d'intère.

Shérifeivil de la paroisse d'Oriéans.
Thilberger & Duffy, avocats pour le de landour. 19 mars—19 24 80

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNOHOR JUDI JIAIRR

PROPRIETES dans le TROISIEME DISTRICT UNE CHANCE POUR PLACEMENT.

JOLIE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES, NO 3016 RUE BOURGOGNE. COTTAGE DOUBLE, Nos 2925 et 2927 RUE N. REMPARTS.

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos 3143 et 3145 RUE BOURGOGNE. PARTAGE DE ERNEST SMITH et al vs. THEODORE SMITH, ADMINISTRATEUR, et al. Cour Civi.e de District de la Parolese d'Orléana, Division A.- No 90 836.

Cour Civi.e de District de la Paroisse d'Orieans. Division A.—No 90 836.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encastent—
Bureau No 739 rue Union — MARDI,
le 26 avril 1910, à midi. à la Bourse des
Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en
cette ville, en vertu de et conformément à un
jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge
de la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Oriéans. Division A. rendu le 15 mars 1910
et signé le 21 mars 1910, dans l'affaire cidessus intitulés, il sera vendu à l'enchère pubilque la propriété cl-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre ensemble avec
tentes les bâtisses et améliorations qui s'y
trouvent et tous les droits, viese, privilèges,
voies, par le No Quatre de l'ilet No Cinq, borné par
teruse Bourgogne (autrefois Orape), Louise,
Bemparte (autrefois Amour) et Clonet, et
ayant en mesure américaine trente pieds huit

de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana. Division A. rendu le 15 mars 1910 dans i sfaire ci dessus initiulée, il sera veada à l'enchére publique la propriété di-après décrite à savoir.

1. Un certain let de terre ensemble avec terte les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, voies, exvitudes et dépendances qui s'prontent de cette ville dans l'enchére de les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, voies, exvitudes et dépendances qui s'pronte par les rues Bourgogne. Montégut, Dunphine et Clouce et mecurant d'après le plan de John F. Brann. voyer daté du 5 nevembre 1881 et annexé à un acte de vente entre la veuve August, Ohne, Br., et august à Charles Ohne, passé devant Frederick Zengel. notaire de cette paroises le 17 novembre 1881, 18 pieds 6 ponces é lignes de face à la rue Bourgogne aur une profondeur de 150 pleds 8 pon es 6 lignes entre lignes parallèles, Le toet plusou moins.

Les améliorations comprennent une résident la suite à mangar, cuisine, chambres à bair, haspar, 3 chambres à coucher, rue pavée en asphalte.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations comprennent une résident la suite de cette plusou moins.

Les améliorations comprennent une résident la suite de cette plus ou moins.

Les améliorations comprennent une résident la suite de mangar, cuisine, chambres de deux le de l'espe de le cette ville, daté du 6 avril la lettre B sur un devis dressé par Arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril la lettre B sur un devis dressé par Arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril la lettre B sur un devis dressé par Arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril 1888, et annexé à un acte passé par arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril 1888, et annexé à un acte passé par arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril 1888, et annexé à un acte passé par arihur De Armas, député voyer de ville, daté du 6 avril 1888, et annexé à un acte pass

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE IN RE DECHAUX & M EWEN LUMBER COMPANY

No 80.623 -Cour Civile de District-Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echadx & McEwan Lumber Company, 6'étendant sur deux ilets de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consis-tant de soierie de bois de charpente et machines. Jes bâtis-es des bureaux et les hangars pour ois de charpente, etc.

JEUDI, le 21 avril, à mi41, à la Bourse des Prepriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

TDAR STROUDBACK & STERN. Leonard

I. L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 21
avril 1910. a midi. à la Bourse des Propriétés
Foncières, No 311 rus Baroane, en vertu
d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, le 18me jour de mars 1910, par l'Hon.
Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paru-see d'Ortéans. Division B,
dans l'affaire ci dessus inutulée et numérotée, il sers vandu à l'apphare unbilique la propriété les carries par an d'untérêt, garanti par inen et pritilege sur la propriété en ceci vendu, avec
tiusers vandu à l'apphare unbilique le propriété. il sers vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir :

1. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mouros, Ragis ou Mary, Heaton et Prav, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un "Planing Mill" machine, chaudières et bureau séparé.
2. Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet

ment decrits dans l'inventaire anregistre le 22 novembre 1906.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à terme de un et deux ans, à sept pour cent par an d'intérêt, garanti par lion et privilège sur la propriété en ceci vendu, avec toutes les ctauses usuelles de aécurités. Les toutes les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1910 devront être assumées par l'acquéreur. L'acquéreur aussi doit payer pour tout certificat nécessaire, incluant les racherches es txes et certificats des Cours des Etats-Unis.

L'acte le vente pardevant Meyer S. Dreifus, not alte, aux frais de l'acquéreur.

S'I'. COUBACH & STERN, Encauteurs Gus ave Lemle et Meyer S. Dreifus, avocats pour le demandeur.

Bunismu Orv. Dart. Kernan & Dart. et F.

borné par les rues Monros, Esgle, Pear et Benjamin Ory, Dart, Kernau & Dart, et F.
Marks, ensemble avec toutes les bâtisses et W. Sherman, avecats pour le demandeur.
20 mars - 20 27 - av 3 10 17 21

AMMONUS JUDICIALES.

In Re D'Echaux & McEwen Lamber Company.

No So,623-Cour Civile de District-Division B.

LA PROPRIETE MOBILIÈRE DE LA D'ECHAUX & MCEWEN LUMBER COMPANY

- CONSISTANT DE -

MEUBLES DE BUREAUX, MULETS, CHEVAUX, WAGONS, HARNAIS, BOIS DE CHARPENTE, COMPTES COURANT, ETC. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

DAR STROUDRACK & STERN... Léonard L. Stern. Encanteur ... MERCREDI, le 30 mars 1910, a 11 heures a. m... sur la propriété située roc Monros et Canal du Nouveau Bassin, près de l'avenne Carrollton il sera vendu à l'enchère publique. en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18ème jour de mars 1910 par l'Hou. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-deasus intitulée et numérotée, les articles ci-deasus mentionées d'après l'inventaire enregistre.

Conditions...Comptant, au mement de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN...

Encanteurs.

Gustave Lemie et Meyer S. Dreifus avecats pour le demandeur.
Benjamin Ory, Dart, Kernan et Dart et F. W. Sherman, avocats pour le défendeur.
19 mars—19 20 27 30

AMMONOR JUDIULAIRE.

-INTERDICTION DE MME EDWA JONES HELLWEGE

No 89.397-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.-Division "B" Magnifiques Terrains pour Bâtir sur l'Avenue Napoléon, encoignure Remparts. borné par les rues Saratoga et Berlin.

MERCREDI, le 13 Avril, 1910, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Clères, 311 rue Baronne.

DAR STROUDBACK & STERN, Leonard
L. Stern, Encacteur—MERCREDI. le
13 avril 1910, à la Bourse des Propriétés
Fontières. No 311 rue Baronne, à midi en
vertu d'un ordre signé le 10 février 1910 par
l'Hen. Fred D. King, jage de 1a Cour Civile
de District pour la paroisse d'Orléane, Division B, dans l'affaire ci-leasue intimée et numérotée, il sera vendu à l'enchére publique la
propriété el-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre, avec toutes
les améliorations qui s'y trouvant, situés dans
le Sixième District de cette ville, dans l'ilet
borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin.
Dansel (autrefois Rempart) et Saratogadésignée par les Nos un et deux sur un devis
ou certificat d'arpentage dressé par S. G.
Del Isle, voyer, daté du 25 octobre 1891 et
annexé pour référence à nu acte passé devant
Beniamin Ory, notairs en cette ville, le 17
avril 1893 d'après lequal dit devis lesdits

Clères, 311 rue Baronne.

lots sont coutigus et mesurent chaonn trente
piéde six pouces de face à l'avenue Rapoléon aur cent ving tpied de prefondeur entre
ligues parailèles. Le lot No un formant l'esneil (Rempart).

Conditions—Un tiers ou plus comptant et
la baiance en un crédit de un et deux aux représenté par les tieus de vanceur c'ent (700) par am. garanti par hyponoraires d'avocat en cas de procèse et toutes les
autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant
assumer et payer les taxes de 1910 au dessus
et en plus du prix de l'adjudication et de dévant Meyer S. Dreifue, notaire, aux frais de
vant Meyer S. Dreifue, notaire, aux frais de
sur cert ving par l'avenue Napoléon et la rue Deligues parailèles. Le lot No un formant l'esignes parailèles. Le lot No un formant l'esignes parailèles. Le lot No un formant l'esligues parailèles. Le lot No un formant

Encauteurs. 13 mars -13 20 27-avril 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE ROSA FISHER. No 92,445-Cour Civile de District, Division D. Cottage Double Bien Situé, 1714-16 rue St-Philippe. entre les rues Claiborne et Derbigny.

L. Stern, encanteur — MARDI, le 5 avril 1910 à midi, à la Bourse des Propriètés foncières, No 311 rue Barcone, ii sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé du 2 mars 1910 par l'Hom. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci-deceus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et de le droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, eu de quelque façon et grande champer, dans le fond il es trouve une bâtisses à deux étages contenant 4 champrivilèges, servitudes et avantages y appartenant, eu de quelque façon et grande champer, dans le fond il es trouve dépendant, situé dans le Decurième District de cette ville, dans l'ilet No 207, borné par les trues 81-Philippes. Domaines. Derbigny et Claiborne, lequel lot est désigné par la lettre E sur un devis de A. de Armas, voyer, date sur un devis de la cour de avri' 1910, a mid, a la Bourse des Fropriettes Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'ou ordre signé du 2 mars 1910 par l'Hoa. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numé rotée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, cesemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, et tous les droits, voice, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'est 207, borne par les rues 81-Philippe, Domaine, Derbigny et Clai-borne, lequel lot est désigné par la iettre B sur un devis de A. de Armas, voyer, date avril 1886, annexé à un sete de Edgar Grims, notaire, daté du 28 mai 1886, et commençant à nne distance de cent vingt et su piède six pouces et quatre lignes (121'6" à ") de l'en

L'acte de vente pardevant Anthony J.
Rossi, notaire, sux frais de l'acquéreur.
STROUDBACE & STERN. % mars-6 13 20 27-av 8 5

VENTES A D'ENCAN.

Carrère & Keeney. Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Succession.

BATISSES. Nos 5200-5204 rue Laurei, coin

Dufossat. 45x110. JEUDI, le 14 avril 1910, à midi, à la Bourse des Proprietés Foncières. 311 rue Baronne. Bucossion de Philip D dey.—No 92,313 du Dossier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division B. DAR CARRERE & KEENEY, Ernost A.

DAR CARRERE & KEENEY. Ernest A. Carrere. Encanteur. Burean No 806 rue Perdido—JEUUI. le la avril 1910. A midi. a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre isan daté et signé du 11 mars 1910. par l'Honorable Fred D. King. juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulés, je procèderai de vendre à l'enohère publique, la propriété di-après décrite, à savoir—
Une portien de terre avec toutes les bâtisses et améli prations qui sy trouvent, sit dée Une portion de terre avec toutes les bâtis-ses et amélivrations qui sy trouvent, situé-dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 136 borné par les rues Dufossat, Laurel, Annosciation et Beilecastle, forman l'encoignurs des rues Laurel et Dufossat, et Laurel sur cent dix pieds [110] de profondeur Les améliorations consistent en deux cottages simples, chacan contenant 3 chambres, cour, hangar, citerne, etc., et portant les numéros municipaux 5200-5204 rue Laurel, encolguire de la rue Dufosast.

Condit one Company l'acquiseur na davant

coignure de la rue Dufossat.

Condit.ons—Comptant; l'acquéreur ne devant
assumer les taxes de 1910 et préndre possession des lovers que du jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Benjamiu Ory, notaire, aux frais de
l'acquéreur, 20 pour cent comptant de dépôt
au moment de l'adjudication pour lier la
vante.

ERNEST A. CAREERE, Encanteur. 808 rue Perdido. 13 mars-13 20 27-avril 3 10 11 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Cottage Simple, No 924 rue Nord Tonti. Entre les rues Dumaine et St Philippe.

JEUDI le 24 mars 1910 à Midi, à la Bour-se des Propriétés Foncières, 311 rue Ba-John F. Miquet vs Frank Miquet et als. No 91,372 -- Cour Civile de District, paroisse d'Orléans -- Div. A.

No 91,372—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. A.

DAR CARRERE & KEENEY—Ernest

A. Carrère, encanteur, bureau No 806
rue Perdido — JEUDI, le 24 mars 1910, a midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ingement rendu et lu en Cour ouverte le 2 février 1910, et signé du 14 février 1910, par l'Honorable T. C. W. Ellisjuge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et desus intitulée et nun érotée, je procèderai de vendre à l'enchère publique, la propriété et après décrite. À savoir:

Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le II-uxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ille comprisentre les rues Tonti Dumaine, 8x-Philippe et Miro, désigné par le No cinq et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Tenti, quatre-vingt-dix pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot trois, et cent pieds neuf pouces et une jiens et cent pieds six pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, d'après un plau dressé par J. A. Pueyo, le 24 décembre 1844, et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et amélioratious sur ledit les de terre et tous les droits, voies et avantages y appartenant on de queique façon en dépendant.

ligne paralicie à la rue Miro et séparant la dite portion de terre de la balance desdite deux lota, acixante treize pieds un peace, plus ou moins en largeurr, quarante-deux pieds plus ou moins aur la ligne aur le côté de la rue 8t Philippe et paralicle à cette rue, et sixante dix pieda; aussi plus ou moins aur la ligne du côté de la rue Dumaine et paralicle à cette rue, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui, sy trouvent et tous les droits, voies, servitudes, prescriptions et avantages qui yap partiennent ou de queique façon en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, avec chemin pour voiture, et contenant 5 chambres, galerie dans la cour, qui est très grande, il y a une écurie, hangar, etc., portant le numéro municiral 924 rue Tonti.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au palement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'au la date de la signature de l'acte de ven-qu'a la date de la signature de l'acte de vendue. Les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'au la date de la signature de l'acte de vendue. Les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'a la date de la signature de l'acte de vendue. Les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'a la date de la signature de l'acte de vendue. Les loyers devant appartenir au vendeur jusqu'au palement au desaus et en plus du prix de l'adjudication tontes les taxes de l'année 1909, et les frais l'ous certificats et de l'acte de vente pardevant A. J. Cuneo notaire, enrégistré et recordé en que. 20 pour cent comptant au mo devant A J Cuneo notaire, enrégiatre et re-cordé en cela. 29 pour cent comptant au mo-ment de l'adjudication pour her la verte. ERNEST A. CARRERE. Encanteur, 806 rue Perdido, 20 fév-20 27-mars 6 13 21 22 23 24

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE De Placement Supérieur dans la

Propriété Commerciale de Nos 626, 628, 630, 632 rue S. Remparts.

Et désirable pour habitation. Succession de George Kleinert.

Succession de George Kleinert.
No 83,417—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

DAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR ERSON—W. A. Kornaghan, Encanteur, bureau No 339 rue Carondeist—JEUDI-le 7 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vecdu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars 1909 et signé le 18 mars 1909, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intituée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Les magasins et résidences doubles subs.

1º Les magasius et résidences doubles substantiel en briq es avec manaside Nos 626 et 628 vue Sud Rempart, contenant magasin et chambre habitable, au res de chanesée et à l'eisage supériour. Le lot de ferre est situe dans le Premier District de cette ville, dans l'iet borré par les rues Circus (maintenant Sud Rempart) Girod. Phillippi (maintenant Lafayette) et Hevis (maintenant Dryades), mesurant érente piede, onne pouces et deux lignes (30° 11" 2") de face à la rue Circus (maintenant Sud Rempart) aux quatre-vingt-quinze pieda (95°) de profondeur.

2º Les magasius et résidences doubles à nn étage en bois, avec manearde, Nos 630 et 652 rue Sud Rempart, contenant magasine et 1º Les magasins et résidences doubles anha.

nn éage en bois, avec manarde, Nos 630 et 632 rue Sud Rempart, contenant magasine et chambres habitables; le lot de terre set contign et est dans le même diatrict et liet que la propriété et dessue décrite et mesure trenterrois pieds cinq battiémes de pouces [33' 518") de face à la rue Circus (maintenant sud Rempart) et quatre-vingt quinze pieds, onse pouces [95' 11") de profondeur. Ces propriétés sont dans une des plus actives et prospères de l'artère commerciale et sont également désirables pour être habitése ou comme p acement; en dehors de quelques rues. La rue Sud Rempart promet la meilleure occasion pour une proposition commerciale, et promet de rival's ser toutes quelques années.

proposition commerciale, et promet de rival: ser tout en quelques années.

Conditiens—Un tiers ou plus comptant, à l'eption de l'acquéreur, la balance a'il y en à en un ordeit de un et deux ans, poer bul'ets apécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'an paiement final; 5 pour cent d'honorairesid'sevent et nous de procèse pour forces le collecvoost en oss de procée, pour forcer la collec-tion des billets. l'acte de vente devant contetion des billets. Lacte de vente devant conte-nir toutee les clausees usuelles et contumères de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes duce et exigibles en 1910 au dessus et en pius du prix de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achar, comptant requis au monent de la vente. Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfons, potaire, aux frais des acquéreurs.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 7

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE EN BRIQUES. 1559 rue Gasquet, entre Villeré et Ra-

Succession de Sarah Smith.

No 90 359—Cour Civile de District pour la baroises d'Orlèans.

DAR DANZIGER à TESSIER—C. A TESSIER, Elecanteur—Buteau 154 1126 Carondeiet —

MARIDS, le S9 avril 1916
à midi, a la Bourse des Proprietés Foncières.
311 rue Baroune, il sera vendo à l'auchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la surdite Cour. Dinvision D. daté du 16 mars 1910 dans l'affaire ci-dessus intiquée, la propriété ci-après désrite, à savoir:

Un certais lot de terre situé dans le Preumier District de cette ville, dans l'ist uorné par les rues Canal. Villeré, Casquet er Robertson, mesurant 15 niels é poques et 172 ligne de face à la rue Gasquet aux 127 media la pouces et 4 lignes de profondent ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'e tronvent, désignées par le No 1559 rue Gasquet et contenant 4 chambres, etc.

Conditions—Un tiers un plus comptant et la balance, s'il ven a, en un crédit de 1 au ou de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démoutrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui autosés, portant 8 pour cent d'intérêt par au, de la date de l'adjudication jusqu'à paisment, garanti par bypothèque apéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendre avec le pacte de securité, 10 pour cent d'honoraires d'arect et cate que eura billets soient pissés de non alienando, et touter les clauses usue les de securité, 10 pour cent d'honoraires d'avecat en cas en

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Jeii Cottage Simple. 623 rue Rendon, entre l'avenne Tulane et la rue Gravier.

Jolis Te rains pour Bâtir, I l'iet Ho ly Grave,
Fig. Général Ogden et Colapiasa.

Philip Spizale ve Pauline Spizale LaCroix.

No 91,466—Cour Civile de District pour
la naroisse d'Orisana.

DAE DANZIGER & TESSIER — 7. &

Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Garondelet — JEUD1, he 7 avril 1910 a mist,
à la Bourse des Propriètés Foncières, 312

rue Baronne, il sera veudu à enchère prubique, en vertu d'un ordre lu et rendu le 22

février 1910 et agné du 28 fevrier 1910 par
l'Hon. W. B. Summerville, juge de la
susdite Cour, Division D dans l'affaire cadessus intitulée, la proprièté cuapres decrite,
à savoir:

1. Un certain lot de terme stiné, dans le

intic de cette ville, en vertu de et conformement à un ignement rendu et in en Cour ouverte le 2 février 1910, et signé du 14 fevrier 1910, par i Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civite de District pour la Parousse d'Oricana. Division A. dans l'affaire de desus initiulée et nonéroide, je procédéral de vendre à l'enchère publique. la propriété après décrite, à saveir:

Un certain lot de terre situé, étant et sélie de la Nuvelle-Oricana, Gans l'illet comprise situe les ruse Touti Dumaine, St-Philippe et Miro, désigné par le No coin et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de la ce à la ruse Miro, désigné par le No coin et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de la ce à la ruse Miro, désigné par le No coin et mesurant et un pieds els voulces et qua ligne du not six, et trente-et un pieds els voulces et qua ligne de profondeur sur la ligne du tot six, et trente-et un pieds els voulces et qua lignes on large de la fortie, voies et avantages y appartenant on de uneique façon en depondant.

Deuxième—Une certaine portion de serre située, s'extendant et chant dans le même district que le lot ci-deseus, faisant partie des deux lota de terre désignée par le Noe Dix et onze sou un plan de L. H. Pille, voyer, daté du 17 jarvier 1859, desposé en l'étude de E. I. Bouny, un notaire de la ville de la Nouvel-Orième. La dite portion de terre de la balance decedité deux le la de le désignée par le Noe Dix et onze sou un plan de L. H. Pille, voyer, daté du 17 jarvier 1859, desposé en l'étude de E. I. Bouny, un notaire de la ville de la Nouvel-Orième. La dite portion de terre de la balance decedité deux le la des de l'accè de la rue d'in cottage aimpie en bois à un étage. avec chessil pueda ares plus ou moins sur la ligne du cotte de la ville de la Nouvel-Orième. L'es pieds de prodondeur entre commençant à une d'étagnée de l'accè de la rue d'in cottage aimpie en bois à un étage. Le de l'accè de la ville de la Nouvel-Orième. L'es de l'accè de la ville de la Nouvel-Orième de l'es de la ville de la Nouvel-Orième

dication.

Les actes de vente pardevant Arthur B.Les. pold, notaire, aux frais des acquéreurs. E. S. Whitaker, avocat pour le demandeur-5 mars-5 6 13 20 27—avril 3 7

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE Deux Spiendides Cottages, Sans Limits on Réserve.

Nos 2208 et 2210 rus Quatrième et 1312 et 1314 rus S. kobertson; chacun ions à des locataires de première classe. Dans la Succession de Elizabeth Murphy. No 91,988—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

CUTICANS, DIVISIOU A.

DAR CICERO A. BAMSEY, EncanterL. Burean 344 rue Carondelet — JEUDI, in
24 mars 1910. à midi, à la Bourse, No 321,
rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de si conformément à un erère
daté et signé du 4 février 1910, par l'Hon. T.
C. W. Ellis, juge de la suscite Cour, Diviséen
A. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après
dancies à anvoir-A dans l'affarire oi.deseus intituiée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après
décrite, à saveir—
Premier — Un certain lot de terre avea
toutes les bâtiases et améliorations qui s'y
trouvent, et tous les droits, voice, privilègea,
servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque faç ne n dépendant et,
tué dans le Quatrième District de cette villa,
dans l'ilet borné par les rues 8t David et Liberté et l'avenue Washington, désigné comme lot
No 18, sur un pian dressé par A. G. Hanchard, voyer, le 22 novembre 1899, annexé à
et faisant partie d'un acte passé pardevant
Benjamin Ory, notaire, le 26me jour de nevembre 1889, ledit iot étant atué, d'aurés le
dit plan à une distance de 60 pieds de l'encoègaure des rues Quatrième et 8t David et mesurant trente pieds de face à la rue Quatrième
au roent vingt sept pieds sept pouces de prefondeur entre lignes parailèles. Les améliorations sur ledit lot étant désignées par les uuméres 2208 et 2210 rue Quatrième.

Deuxième— Un certain iot de terre ensemble
avec toutes les bâtiases et améliorations qui
s'y trouvent droite, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartonant
ou de que que façon en dépendant situé dans
le Premier Distrit de cette ville, dans l'ilet
borné par les rues Locuet Freret, Thalle et
Erato, désigné par le No 7 sur un certain plan
dressé, par Johu F. Brann, voyer, daté du
25 avril 1876, et ausei désigné par le No 9
aur un plan dressé par Hedin et Schiarboun,
invénieurs civils, daté du 18me jour de mai
165 à, et déposé pour référence en l'étude de
Théo. O Stark, alors un notaires acute ville,
comme plan No 182, lequel lot mesurant treste tun plus dressé par leur cest pieds de profon-

comme plan No 182, lequel lot mesurant treate et un piede onne pouces et cinq lignes de face à la rue Locust eur cent piede de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant; les taxes pour l'année 1910 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente devant être usasé pardevant Errate Vidrine, notaire, et tous certificate devant être aux frais de l'acquéreur; 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjindication ches CIUERO A. RAMSEY. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 342 rue Caromdelet.
K. V. Richard, Avosat.
20 fév. 20 27—mars 6 13 20 24

AVIS DE SUCCESSIONS.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR le parcisse d'Orléans.—Ne 92.821.—Divisien C.—Attendu que Joseph Solares a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'oceanir des lettres d'administration dans la escession de feu Ramon Solares. Jr. décédé intestat avis est par le présent donné à roses coux que coils pout concerner d'avoir à défaure dans les d'x jours, les raisons pour les quelles il ne sarait pas fait dreit à l'adite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Gredier.—W. L. (Heason avossi. 16 mars—16 20 25

"PENDULE EMPIRE"

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base i travaillée avec goût.

Montres, PENDULES, Bijouterie.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue

desaus référé. la plus grande portion étant annexée à un acte pardevant Félix J. Puig, no-taire, daté du 30 juin 1909.

Conditions—L'assomption par l'acquéreur de trois bilete, signée par le défunt Dennis Sheen, datés du 30 juin 1909, chacun pour la somme de buit mille quatre cent et quarante quatre dellars et quarante quatre cents [88, 444,44] dus respectivement le 30 juin 1910, le 30 juin 1911, le 30 juin 1912, sous portant intérêt au tany de six [6 00] rour cent par

Eucanteur et Agent de Propriétée Foncières, 910 rue Gravier, 27 fev-27-mars 6 12 20 27 31

J. L. ONORATO.

taire, aux frais de l'acquéreur.

9, STRAND, LONDRES.